

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE
LOCQUeltas

SERVICE
URBANISME
ET
HABITAT

URBANISME
AMENAGEMENT
EST

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision

**Tableau des Servitudes
d'utilité publique**

Document établi le 31 janvier 2013
Document approuvé le

COMMUNE DE LOCQUeltas

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits	1 - Calvaire du Cimetière au Bourg (inscrit) 2 - Puits du Presbytère au Bourg (inscrit) 3 - Croix du chemin de Coët Candec au Bourg (inscrit) 4 - Débordement du Château de Coët Candec de la commune de Locmaria Grandchamp (inscrit)	Loi du 31-12-1913 modifiée Circulaire du 02-12-1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement) Arrêté préfectoral du 19-07-2010	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31 rue Thiers 56000 VANNES	AC 1
Servitude aux abords des champs de tir	Camp de Meucon	Loi du 13 juillet 1927 Article 25 Arrêté du 02-07-1992	Ministère de la Défense Etat Major Région Terre Nord Ouest Quartier Margueritte B.P. 20 35998 RENNES ARMEES	AR 6
Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Captages de Kerbotin et Lihanteu (commune de St-Avé) Captages de Guernevé, Granuhac et Cadual (commune de Meucon)	Article L 20 modifié Articles L 736 et suivants du code de la santé publique Arrêté préfectoral du 02-03-2005 Arrêté préfectoral du 16-09-1994	Direction de l'Agence Régionale de Santé 32 boulevard de la Résistance B.P. 514 56019 VANNES CEDEX	AS 1

Données fournies par les gestionnaires en mars 2012-juin 2012
Document établi le 31 janvier 2013
Document approuvé le

COMMUNE DE LOCQUeltas

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques	Réseau de distribution moyenne tension Lignes de transport très haute tension 400 kv Cordemais-La Martyre (1) Calan-Cordemais (2) Ligne de transport haute tension 63 kv Bignan-Locqueltas (3) Poste 63 kv de Locqueltas (4)	Loi du 15-06-1906 modifiée Loi du 08-04-1946 (article 35) Ordonnance du 23-10-1958 Décret du 06-10-1967	ERDF Service DR DICT 64 boulevard Voltaire B.P. 90937 35009 RENNES CEDEX Transport Electricité Ouest Groupe d'Exploitation Transport Bretagne ZA de Kerourvois Sud 29556 QUIMPER CEDEX	I 4
Servitude relative au plan d'exposition aux risques naturels prévisibles d'inondations	PPRI Bassins versants Vannetais (voir dossier approuvé le 31 mai 2012)	Loi 87-565 du 22-07-1987 modifiée Articles L 40-1 à 40-7 Loi 92-3 du 03-01-1992 - article 16 Décret n° 95-1089 du 05-10-1995 Arrêté préfectoral du 31-05-2012	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 8 rue du Commerce 56019 VANNES CEDEX	PM 1

Données fournies par les gestionnaires en mars 2012-juin 2012
Document établi le 31 janvier 2013
Document approuvé le

COMMUNE DE LOCQUeltas

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Station de Monterblanc - Camp de Meucon (1)	Code des Postes et Télécommunications : Article L 48 Décret du 13-02-1998	Ministère de la Défense Etat Major Région Terre Nord Ouest Quartier Margueritte B.P. 20 35998 RENNES ARMEES	PT 1
Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Station de Monterblanc - Aéroport Vannes Meucon (2)	Code des Postes et Télécommunications : Article L 48 Décret du 24-02-1967	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest Délégation Bretagne Aéroport de Rennes-St Jacques B.P. 9149 35091 RENNES CEDEX	PT 1
Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Malguénac - Monterblanc	Code des Postes et Télécommunications : Article L 48 Décret du 19-05-1982	France Télécom Unité de pilotage Réseau Ouest Département Territorial Bretagne 11 Avenue Miossec 29334 QUIMPER CEDEX	PT 2

Données fournies par les gestionnaires en mars 2012-juin 2012
Document établi le 31 janvier 2013
Document approuvé le

COMMUNE DE LOCQUeltas

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
Servitude aéronautique de balisage et de dégagement	Aérodrome Vannes-Meucon	Code de l'Aviation Civile : Articles L 281-1 et R 214-1 à R 243-3 Arrêté du 15-07-1998	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest Délégation Bretagne Aérodrome de Rennes-St Jacques B.P. 9149 35091 RENNES CEDEX	T 4 T 5
Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement	Totalité du territoire communal	Code de l'Aviation Civile : Articles R 214-1 et D 244-1 à D 244-4 (Articles L 126-1 et R 126-1 du Code de l'Urbanisme) Arrêté et circulaire du 20-07-1990	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest Délégation Bretagne Aérodrome de Rennes-St Jacques B.P. 9149 35091 RENNES CEDEX	T 7

Données fournies par les gestionnaires en mars 2012-juin 2012
Document établi le 31 janvier 2013
Document approuvé le